

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2026/02/03

Date de convocation
20 janvier 2026

L'an deux mil vingt six

le **LUNDI 02 FEVRIER 2026** à 18 Heures 00

le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage
27 janvier 2026

Nombre de conseillers

Exercice : 26

Présents : 20

Votants : 21

Etaient présents :

Monsieur Alain CAYET

Monsieur Guy BRAS - Mme Marie-Antoinette DESHORTIES -

Madame Anne-Caroline RATAJCZAK - Monsieur Stéphane FOURNIER -

Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA - Madame Sophie LOPEZ -

Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL - Monsieur Yves RAOULT -

Madame Micheline LAURENT - Madame Martine DUQUESNOY - Monsieur Patrick BRUGUET -

Madame Christelle LEBAS - Madame Astrid SAVARY - Madame Corinne DOLLE -

Monsieur Thierry IMBERT - Monsieur Hubert CHIVET - Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ qui donne procuration à Monsieur Marc SERRA

Madame Chantal DECOCQ

Monsieur Philippe LEFEBVRE

Madame Audrey TISON

Monsieur Jean-Claude NOEL

Madame Sandrine SERGEANT

AU

Secrétaire de séance :

Monsieur Patrick BRUGUET

Objet : Signature d'une convention avec l'Office des Sports d'Arras

Monsieur le Maire expose :

L'Office des Sports d'Arras, association loi 1901, a pour mission :

- Conseil sportif territorial au service de la collectivité locale et des collectivités locales partenaires
- Développeur associatif au service des associations sportives
- animateur sportif local au service des habitants

Dans ce cadre il propose de conventionner avec la commune sur différents axes d'intervention en adéquation avec l'organisation du centre social :

AXE 1 : SANTÉ - SEANCES SPORT SENIOR

L'office des sports propose des séances de sports adaptés à un public « sénior » qui pourrait être victime de certaines pathologies. Trois fondamentaux sont travaillés : nager, bouger, rouler.

3 sessions différentes de 4 mois seront proposées sur l'année avec différentes thématiques choisies en concertation avec la commune : gym cognitive, gym sur chaise, repérage dans l'espace...

36 séances à l'année pour un groupe de 15 personnes.

AXE 2 : SPORT EN DOUCE HEURE

Concerne les séances d'initiation sportive pour le public du centre social.

L'office des sports proposera des initiations aux activités définies avec les équipes du centre social et les usagers.

1 jeudi sur deux soit 18 séances à l'année de 9h30 à 10h30.

AXE 3 : SPORT PARENTS ENFANTS

L'office des sports propose d'accompagner le projet « Petit Karibu » avec des séances Parentalité pour les 0-3 ans (Motricité et Fondamentaux tels que grimper, bouger, sauter...) et Multisports pour les 3-7 ans. Cette action sera réalisée en lien avec la référente famille du centre social.

36 séances par thématique 1 mercredi sur 2 de 14h à 15h et de 15h à 16h.

Effectif de 12 enfants + les parents. Un point convivialité permet avant/pendant/après la séance à la référente famille de créer du lien avec les parents et répondre à leurs problématiques.

Afin de définir le contenu et les modalités de collaboration entre l'office des sports d'Arras et la commune de Saint Nicolas lez Arras concernant la gestion et l'animation des trois axes présentés il est proposé la signature d'une convention.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver le partenariat avec l'office des sports d'Arras
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention bilatérale et les pièces afférentes à ce partenariat

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 3 février 2026
Le Maire,
Alain CAYET.

